Cornimont Actu N°341 du 6 novembre 2026

REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le 28 octobre dernier au centre de Polyactivité.

Grâce à l'engagement des élus, des membres du CCAS et d'une douzaine de lycéens counehets bénévoles, 260 habitants de la commune âgés de 70 ans et plus ont pu partager un moment convivial autour d'un repas préparé par la boucherie de la Pranzière.

Dans une ambiance festive rythmée par l'accordéon de Maryse, cette rencontre a été appréciée de tous.

Les jeunes bénévoles se sont investis avec enthousiasme dans le service, tandis que les aînés ont apporté leur bonne humeur et ont pleinement profité du plaisir de se retrouver.

Un beau moment de partage intergénérationnel, placé sous le signe de la convivialité et de la chaleur humaine.

BREVET DES COLLÈGES



Crédit photo : Guy-Bernard LAURENT Vosges Matin

Au collège Hubert Curien, 75 élèves de 3ème étaient inscrits au diplôme national du brevet :
71 en série générale
2 en série professionnelle
2 au Certificat de Formation Générale (CFG).

72 ont été admis soit 96 % de réussite : 69 en série générale, 1 en série professionnelle et 2 au CFG.

Parmi les 70 lauréats au diplôme national du brevet, 57 ont obtenu une mention, soit plus de 81 % :
-11 très bien (dont 1 counehet)
- 26 bien (dont 7 counehets)
- 20 assez bien

Le collège et la municipalité félicitent tous les récipiendaires et leur souhaitent bonne continuation pour la suite de leurs études.

MUTUA +

Depuis avril 2024, comme plus de 100 communes vosgiennes, la commune de Cornimont a mis en place un partenariat avec l'association Mutua+ via son CCAS. Ce service s'inscrit en complément d'un autre assureur et d'une courtière en assurances présents sur la commune. Mutua+ ne remplace pas les assureurs existants : les habitants restent libres de souscrire auprès de l'assureur de leur choix.

Mutua+ est une association loi 1901 à but non lucratif, qui propose aux habitants des communes partenaires des contrats de complémentaire santé à tarifs négociés. L'objectif est d'offrir une couverture santé, adaptée à chacun, sans condition d'âge, de revenu ou de statut. L'offre est exclusivement réservée aux habitants de Cornimont.

Les habitants peuvent prendre rendez-vous par téléphone et rencontrer le représentant local de l'association (numéro ci-dessous) durant les permanences dans une salle mise à disposition par le centre social.

VOTRE CONSEILLER LOCAL

ALEXANDRE BOITEUX
03 29 84 79 99
contact@mutuaplus.fr

Accéder au site de Mutua+ en 1 clic CLIQUEZ ICI

VACCINATION

GRIPPE : NE LAISSEZ PAS LE VIRUS PRENDRE LE DESSUS !



Un geste simple pour protéger votre santé

Une protection pour vos proches

Moins de risques de complications graves

Cet hiver, faites le choix de la prévention : vaccinez-vous contre la grippe

AUTOPALPATION



STÈLES AU CIMETIÈRE

Les deux stèles placées près du carré militaire ont été rénovées par l'entreprise Claude FEBVET, spécialisée dans la taille de pierre, les gravures funéraires et les sculptures, située à Le Syndicat.

Elles répertorient les noms de :

- 14 patriotes volontaires des maquis de la Piquante Pierre et de Grandrupt-de-Bains. Ces hommes ont été fusillés le 21 septembre 1944 par les allemands.

- Des victimes civiles de notre commune durant la seconde guerre mondiale.

Mettre leurs noms en valeur permet de ne pas les oublier !



TAXI TRANSMOSEL

Bernard GEHIN gérant de la société de taxi de Cornimont a fait valoir ses droits à la retraite.

Voici les coordonnées de son successeur :

SARL TRANSMOSEL
Ambulances Taxis VSL
41 rue du Docteur Lapierre
88250 LA BRESSE
03.29.25.60.60
ambulancetransmosel@gmail.com

SÉCHERESSE ALERTE RENFORCÉE

Le Préfet, Blaise GOURTAY, a décidé d'abaisser le niveau de restriction des usages de l'eau sur les bassins versants de la Meuse amont et de la Saône amont. L'ensemble du département est désormais placé jusqu'au 30.11.2026 en alerte renforcée.

Si cette évolution marque une amélioration de la situation, la vigilance reste de mise.

Cette décision traduit une amélioration de la situation dans le département, sans pour autant marquer la fin des mesures de vigilance face au risque de sécheresse.

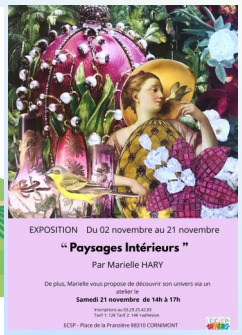
Découvrez l'arrêté préfectoral en quelques clics (onglet La Mairie puis Arrêtés Préfectoraux) CLIQUEZ ICI

ÉVÉNEMENTS À VENIR

















Cinéconcert Fifrelus

Vendredi 6/11 à 20h30

Centre de Poly

Fermeture annuelle du Musée des 1001 Racines du 15/11 au 15/12/2026 inclus

Site : http://www.cornimont.fr/ **Facebook :** Cornimont Actu
Courriel : communication@cornimont.fr
Contact : Stéphanie TIHAY, chargée du pôle communication de la mairie de CORNIMONT (03 29 24 11 13)

Vous recevez cette lettre d'information de la commune de Cornimont, en tant qu'habitant(e) ou usager de nos services.
Vous pouvez à tout moment vous désabonner en écrivant à l'adresse suivante : communication@cornimont.fr
Pour toute demande ou pour exercer vos droits relatifs à vos données personnelles (accès, rectification, opposition, effacement, limitation, portabilité), veuillez contacter notre délégué à la protection des données : dpo@cornimont.fr
Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr.